Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20261015-119_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 15 octobre 2026

Le 15 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 9 octobre 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Ayant donné procuration : 5
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-N. CARLO ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; V. PERROT ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; J. LE GLAS à C. JEFFROY ; L. L'HAVEANT à F. LEON ; M-L. HINRY à B. PRIGENT ; C. RIOUAL à M-A. AKDENIZ
Absents : /
Secrétaire de séance : M-A. AKDENIZ

N°119-2026

Objet : Modification tableau des effectifs

M. le Maire informe l'assemblée que suite à l'approbation des rations promus-promouvables et afin de pouvoir nommer les agents dans leurs nouveaux grades, il convient d'autoriser la modification du tableau des effectifs en supprimant les grades d'origine et en créant les grades des promus.
Par ailleurs, un agent a obtenu son concours et peut également prétendre à un grade nouveau, celui d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe.
Enfin, il convient de préciser que suite à l'ouverture de poste d'un ASVP cet été, M. Thomas LE BORGNE a été recruté sur un poste d'ASVP à temps plein avec missions complémentaires de régisseur des ports et des marchés.
Il convient donc de créer :

-1 postes de Rédacteur Principal 2ème classe
-2 postes d'Adjoint Administratif Principal 1ère classe
-1 poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe (suite réussite à concours)
-1 poste d'adjoint technique (suite recrutement ASVP)
-1 poste d'Adjoint d'Animation Principal 1ère classe

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE la modification du tableau des effectifs en créant les grades des postes listés ci-dessus et en supprimant les postes d'origine des agents nouvellement promus,
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces dossiers.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
M-A. AKDENIZ,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310